

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021 à 18h30

Présents : Anne BAYON de NOYER, Bénédicte DELAUNAY, Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Karine ROUSSILLAT, Nicolas THIEULIN, Vincent COURTINE, Eva PICARD, Sophie BARRET.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

- 1) **Approuve le changement d'opérateur de télétransmission des actes en Préfecture (suite à un groupement de commandes passé par la CCBVC), et l'avenant à la convention signée avec la Préfecture depuis 2010 ;**
- 2) **Approuve le Plan Communal de Sauvegarde de la commune, qui prévoit la circulation de l'alerte et les rôles de chaque élu et agent de la commune en cas d'alerte inondation, mouvement de terrain, alerte météo.**

Approuve également le Document d'Information sur les Risques Majeurs, destiné à l'ensemble de la population, qui présente les risques naturels auxquels la commune peut être exposée, et fournit les recommandations et les systèmes d'information mis en place.

- 3) **Décide le maintien des tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2021-2022 :**
Garderie : Forfait matin 7h15- 8h50 : 2.10€ ; Après- midi : 16h30- 18h : 2.10€ et 18h- 18h45 : 1.30€
Cantine : 3.50€ le repas régulier ; 3.75€ le repas occasionnel ; 4.25€ le repas pour les adultes.
- 4) Maintient la gratuité du stationnement pour les commerçants et producteurs du futur marché sur l'espace public, jusqu'à décision contraire du conseil municipal.
- 5) Approuve la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, retardé à cause du COVID, en partenariat avec l'association Puzzle de Reignac, qui participerait à sa mise en place ; Karine ROUSSILLAT est nommée élue référente à l'unanimité, son rôle sera d'accompagner les jeunes dans les débats, leur budget et leurs projets. La tranche d'âge, la durée du mandat, et le cadre restent à définir, ainsi que la régularité des réunions (un règlement sera à approuver en conseil municipal).
- 6) Renouvelle la convention avec le Département d'Indre et Loire, pour l'accès gratuit des adhérents de la Bibliothèque au portail Nom@de, qui met à disposition, en ligne, des ouvrages, revues, films, musique (service gratuit pour les communes de moins de 1000 habitants).
- 7) Des bilans positifs sont faits des journées du 30 mai- Mémoires du théâtre de la Nature- et du 3 juillet- Courçay en Fête ; concernant la première manifestation, le soutien de la Communauté de Communes sera renouvelé, et le programme de l'édition 2022 doit déjà être travaillé pour le mois de septembre (commission culture à la CCBVC).
Pour Courçay en fête, le changement de date contraint par les règles sanitaires n'a pas permis le prêt de tout le matériel, une partie a dû être louée ; il est à souhaiter que les demandes de prêt pourront se faire plus en amont pour la prochaine édition.
- 8) Manifestations à venir :
 - **Marché de producteurs** à partir de septembre, une fois par semaine place de l'église ; **inauguration le 2 septembre.**
 - **Forum des associations le 11 septembre 2021**, salle polyvalente
 - Le prochain **Court- Circuit Courciquois se déroulera dimanche 12 septembre 2021.**
 - Un tournoi de pétanque le **19 septembre**, une soirée moules frites le **2 octobre** et le bal d'automne le **20 novembre**, seront organisés par le **Comité des fêtes.**
 - **L'exposition de Jacques Bodin, déjà reportée plusieurs fois, se tiendra les week ends du 22-24 octobre et du 29 octobre- 1^{er} novembre prochains.**
 - Les journées du patrimoine se déroulent le week end du 18 septembre (NB une « **visite- éclair** » du **village sera proposée le 18/09 par le Pays Loire Touraine).**